

Assemblée générale du 19 Novembre 2022

Présents : 30 licenciés sur 55

Excusés : 5

Ordre du jour :

- Accueil par le président M Xavier Le Gal.
- Rapport moral.
- Rapport d'activités.
- Rapport financier.
- Renouvellement du bureau et appel à candidature.
- Réunion du conseil d'administration pour élection du bureau
- Prévisions pour 2023.

Accueil et rapport moral :

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres du club et à Mme André- Morfoisse (adjointe au maire déléguée aux associations) , et les remercie pour leur présence à cette assemblée , ainsi que la municipalité pour la mise à disposition de la salle.

Le président précise que dans l'année en cours aucun accident grave n'a eu lieu pendant les sorties du club.

Un collègue (Adrien) lors d'une sortie en individuel s'est fait renverser par une voiture avec pour conséquence une clavicule cassée et une immobilisation d' 1 mois et le vélo endommagé.

Une note très positive envers les cyclos pour la signalétique sur les vélos (feux avant et arrière, gilet jaune) d'où l'utilité de l'opération « VOIR ET ÊTRE VU » (opération qui est reconduite pour l'année 2023).

Rapport d'activités :

Mme Marie France Floury nous présente le rapport d'activités de la semaine fédérale : une dizaine de cyclos Plouisyens ont participé bénévolement à différentes tâches confiées par l'organisation (ravitaillements, signalétiques, maintenance) et aux randonnées.

La semaine fédérale de Loudéac a drainé environ 8000 cyclos et 1500 bénévoles.

L'assemblée générale du CODEP 22 s'est tenue à Plouisy. La logistique était assurée par les membres du bureau qui ont accueilli 145 personnes réunissant 37 clubs des Côtes d'Armor.

M Yvon Jégou présente le club et les différentes activités de l'année en cours.

Le club est composé de 55 licenciés dont 7 féminines. Les Plouisyens sont représentés par 20 adhérents, les autres membres venant de différentes communes environnantes situées dans un rayon de 20 km (Bourbriac, Lanrodec, Plouec du Trieux ,et du grand Guingamp)

Dans l'année nous avons organisé :

la traditionnelle galette au mois de janvier.

la sortie du club le 15 mai (27 participants)

la randonnée « La Plouisyenne » avec 159 participants et 34 marcheurs .

la randonnée « Jean Claude Thomas » : 26 cyclos à cette occasion et un don de 200€ pour la PLB a été effectué.

Le club est représenté dans différentes manifestations (concentration, PLB)

Les sorties du club se font en 4 groupes :

groupe 1 : 7 à 8 cyclos réguliers

groupe 2 : idem

groupe 3 : 4 à 6

groupe 4 : 6 à 8

Une intervention du capitaine du groupe 1 pour noter la cohésion dans leurs sorties et un respect plus grand dans la sécurité et la signalétique des vélos (lumières et dispositif réfléchissant).

Une modification de certains parcours sera faite (jugés trop dangereux).

Le coût de la licence est de 60€ en individuel et de 104€ pour la licence famille dans la catégorie petit braquet (formule prise par la plupart des licenciés). La part du club dans cette cotisation est de 8.5€ identique à 2019, le différentiel étant pour la FFCT et l'assurance.

L'animation du site internet est effectuée au fur et à mesure des événements ayant lieu dans l'année et compte environ 9200 visiteurs depuis trois ans.

Rapport financier :

M Gaël Nicolas présente les comptes annuels, les recettes étant de 4778€, les dépenses de 4764€ soit un bilan positif de 14€.

Pour l'opération « VOIR ET ÊTRE VU », il a été approuvé d'augmenter la participation du club et de la dotation reçue par la mairie de 25% à 33,33% sur les éléments de sécurité (lumière, casque) dans la limite 20€.

La participation pour les vêtements reste identique soit 20% qui correspond à la TVA.

Pour l'année 2023, l'inscription dans les différentes concentrations interclubs départementales sera prise en charge par le club (uniquement dans les Côtes D'Armor).

Une commande de vêtements est en cours de production pour une réception en fin d'année.

Approbation des bilans moraux, activités et financier à l'unanimité.

Renouvellement du bureau directeur :

Le président demande à l'assemblée si des personnes veulent bien rejoindre le conseil d'administration. Aucune personne ne se porte candidate.

Le comité directeur se réunit à huis clos.

La décision a été prise d'élire le bureau le samedi 26 novembre.

Programmation pour l'année 2023 :

- | | |
|-----------------------------------|-------------------|
| - La galette des rois | le 20 Janvier |
| - La sortie du club | le 30 Avril |
| - La randonnée « La Plouisyenne » | le 16 Juillet |
| - Les 40 ans du club & challenge | le 10 Septembre |
| - L'assemblée générale 2023 | le 18 novembre 22 |

Le président clôt l'assemblée.